

# État d'urgence sociale

Alors que le gouvernement fait passer depuis des années des réformes libérales, alors qu'on avait presque oublié à quoi ressemblait une manifestation, la contestation semble enfin se construire contre la loi travail. Il faut dire que cette fois ils n'y sont pas allés de main morte. Au-delà de la liste des mesures que l'on commence à bien connaître, il faut insister sur le changement de philosophie que cette réforme implique. Le but est de rendre les accords d'entreprise ou de branche légalement supérieurs au code du travail. Cela signifie que le patronat pourra négocier, petit à petit, la mise en pièces de nos acquis sociaux en fonction des rapports de force locaux. On comprend bien que s'attaquer à des petits groupes de travailleurs isolés est bien plus simple: peu de couverture médiatique, pas de réaction sociale de masse... Il est donc important de lutter dès maintenant et tous ensemble contre ces attaques.

On connaît les obstacles habituels à ce genre de contestation. Les médias dominants ne se privent pas pour tronquer la réalité de la réforme ou des manifestations, ou pour occulter le sujet en prétextant je ne sais quel match de foot. Les organisations « réformistes », sont passées maîtres dans l'art de trahir la base militante. La CFDT s'apprête à *jouer son rôle habituel de collaborateur* et on sent bien que l'UNEF ne va pas tarder à retourner sa veste contre quelques maigres et hypothétiques concessions. Tout cela n'est pas nouveau. Mais le gouvernement a *désormais* une nouvelle carte en main, *celle de* la « menace terroriste ». Elle avait déjà permis d'empêcher toute contestation contre la cop 21, elle permet aujourd'hui d'enfermer les lycéens dans leur établissement ou de justifier le matraquage de celles et ceux qui prennent part à la contestation. Par ailleurs, l'État a opté très rapidement pour une répression féroce à l'encontre du mouvement contre la loi travail \*. Pour l'État les choses sont simples, tout.e opposant.e est un.e terroriste en puissance et la réponse est drastique : perquisition, assignation à domicile, arrestation violente, matraquage,... à quand le fusil automatique ?

Nous sommes condamné.e.s à l'échec si nous ne luttons pas contre l'ensemble de la politique du gouvernement. Le fractionnement de nos luttes les rend fragiles. Même si nous gagnons sur un point, nous sommes pris à revers par d'autres mesures réactionnaires. Il est donc urgent de construire une lutte globale pour défendre nos acquis, nos libertés, notre dignité.

\* plusieurs personnes à Nantes ont écopé de peines lourdes, dont Gaël qui a écopé de 6 mois de prison ferme avec mandat de dépôt à l'issue de la journée de mobilisation du 17 mars; A la suite de la journée du 31, trois protestataires ont écopé de trois mois de prison à Dijon et à Grenoble, 8 manifestants ont été incarcérés en attente de leur jugement en comparution immédiate

Fédération anarchiste, CNT 25 et des libertaires

